



# "LYON-SPORT"

Journal de tous les Sports

ORGANE OFFICIEL DE TOUTES LES FÉDÉRATIONS ET DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS SPORTIVES

de Lyon, des Alpes et du Sud-Est

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

CINQUIÈME ANNÉE  
N° 258  
6 Décembre 1902

**ABONNEMENTS**

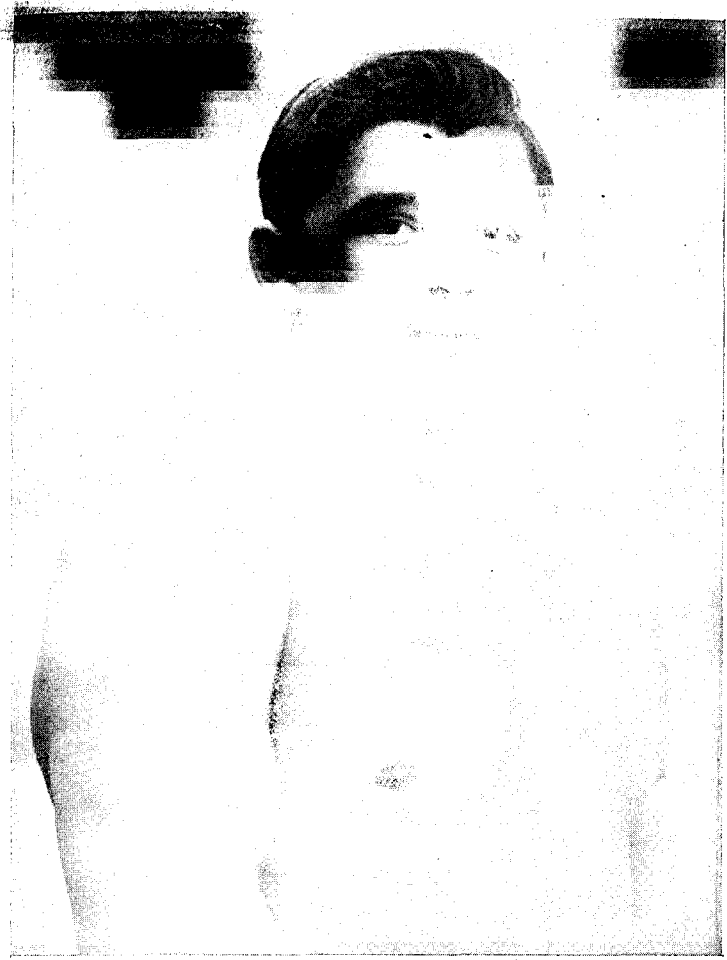
Rhône et Dépt<sup>s</sup> limitrophes... 6 fr.  
Autres départements... 6 50  
Étranger... 8 fr.

Chaque demande de changement d'adresse  
20 centimes en plus

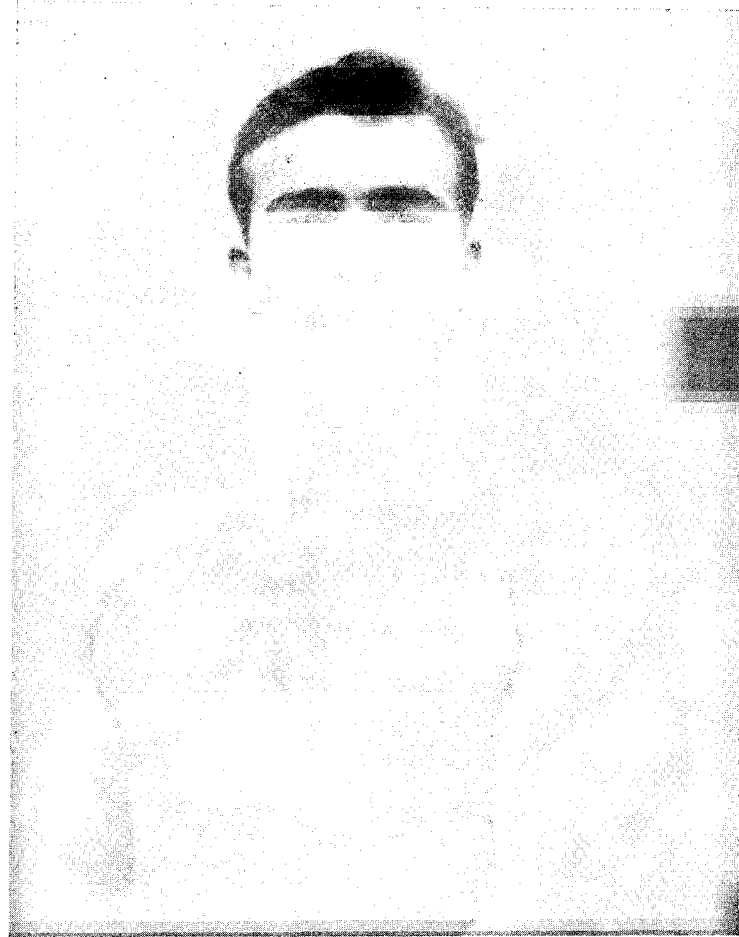


## LES LUTTES AU CASINO-KURSAAL

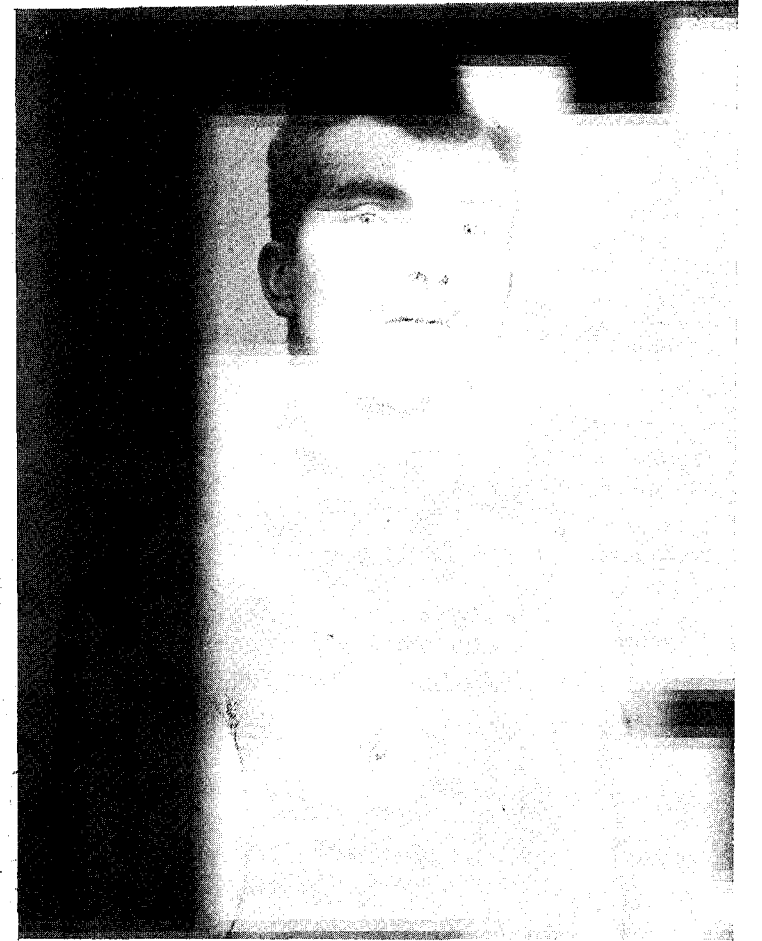
3<sup>e</sup> CHAMPIONNAT INTERNATIONAL DU SUD-EST



RAOUL, le Boucher



Adrien DÉRIAZ (Suisse)



RITZNER (Allemand)

### 3<sup>me</sup> Championnat du Sud-Est

LUTTES AU CASINO

#### RÈGLEMENT OFFICIEL

Voici le règlement qui a été adopté par le jury du Championnat International de Lutte du Sud-Est.

1<sup>o</sup> L'arbitre est maître souverain de la direction des luttes. Toute décision prise par lui relativement aux luttes et conformément au règlement est sans appel.

2<sup>o</sup> Toute infraction quelconque au présent règlement, toute entente constatée entre concurrents, tout acte d'insubordination au cours des luttes, entraîneront la

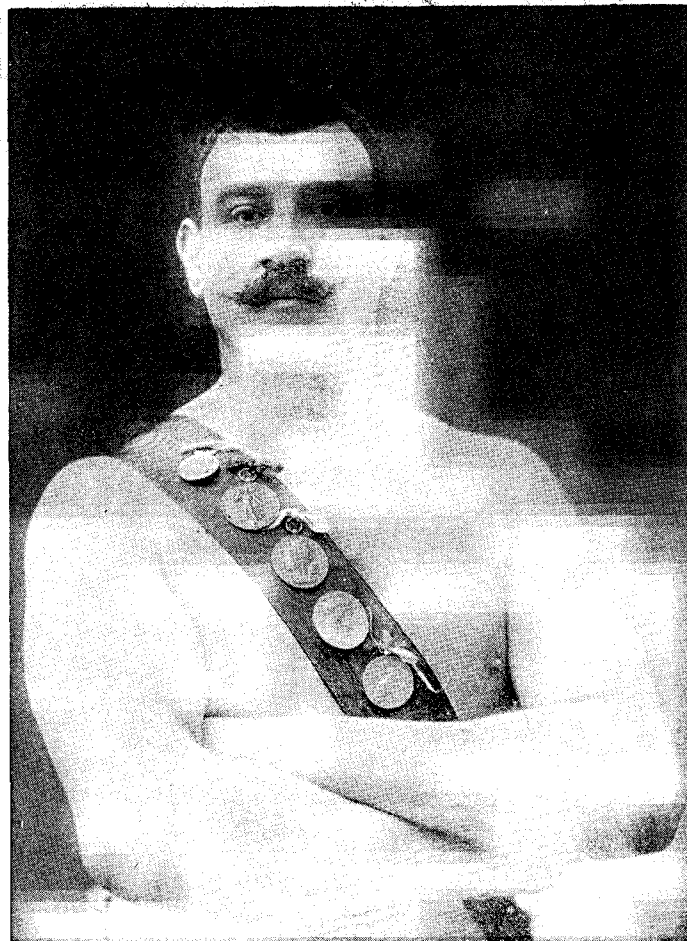
Les torsions de doigts.  
Les crocs en jambe.  
Les passements de jambe.  
Les retournements de bras dits « coups de bras » à l'américaine.  
Les colliers de force.

7<sup>o</sup> Le lutteur devra toujours accompagner à terre son adversaire.

8<sup>o</sup> Les lutteurs ne peuvent se graisser, ni s'oilonner d'un corps gras quelconque, quelle partie du corps que ce soit et ne peuvent également se passer les mains à la colophane.

9<sup>o</sup> La durée des reprises est fixée à 15 minutes avec une minute d'intervalle.

Si une deuxième reprise n'avait donné aucun résultat, il y aurait lieu à une troisième reprise, celle-ci à durée illimitée qui pourra avoir lieu dans une séance ultérieure.



PAUL PONS  
Vainqueur de la "Ceinture d'Or"

11<sup>o</sup> Pour qu'un concurrent soit déclaré vainqueur d'une lutte, il faut que les épaules de son adversaire touchent simultanément le tapis pendant une durée d'au moins 2 secondes.

12<sup>o</sup> Le temps des prises, des repos, des reprises et des arrêts de luttes sera pris par un chronomètre.

13<sup>o</sup> Les organisateurs ne prennent aucune responsabilité des accidents de toutes natures qui pourraient survenir aux lutteurs au cours du tournoi.

14<sup>o</sup> Les lutteurs devront se tenir chaque jour à la disposition du comité organisateur.

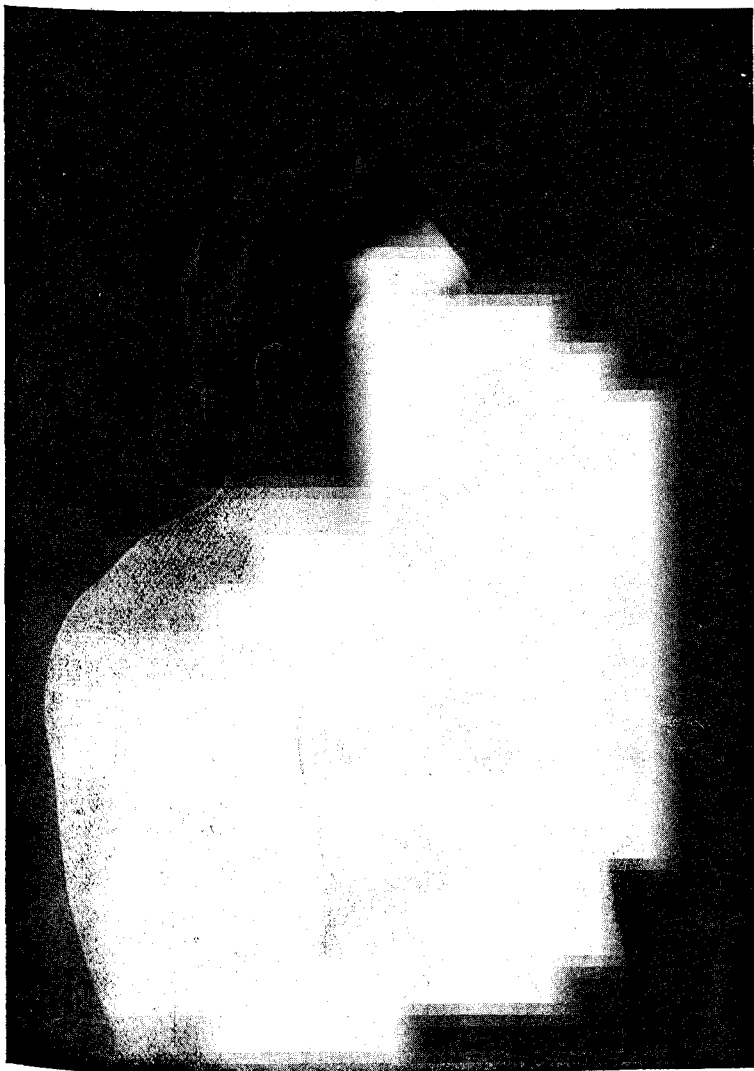
cia, Grange, du Club Nautique; Rourgent, Gauthier, amateur; P. Morel, Ganglophé, Parpillon.

#### LES INSCRITS

	TAILLE	POIDS	NATIONALITÉ
1. Paul Pons.....	1.95	118	Français
2. Raoul le Boucher...	1.80	129	Français
3. Laurent le Beaucairois	1.74	122	Français
4. Antonitch.....	2.20	130	Autrichien
5. Peyrouse.....	1.92	118	Français
6. Limousin.....	1.75	95	Français
7. Ritzner.....	1.90	111	Wurtemberg
8. Calvet.....	1.85	110	Français
9. Dumont.....	1.76	103	Français
10. Weber.....	1.82	90	Allemand
11. Omer de Bouillon...	1.72	98	Belge
12. Van Dem.....	1.76	90	Belge
13. Deriaz.....	1.72	90	Suisse
14. Giovanni-Pollin...	1.79	93	Italien

#### LE JURY

Arbitre officiel : M. Lusson.  
Chronométrateur : M. R. Prévost.



LAURENT, le Beaucairois

disqualification qui sera prononcée par l'arbitre.

3<sup>o</sup> Tout concurrent, qui, pour quelque motif que ce soit, abandonnera la lutte ou quittera le ring au cours de la lutte, sera déclaré vaincu.

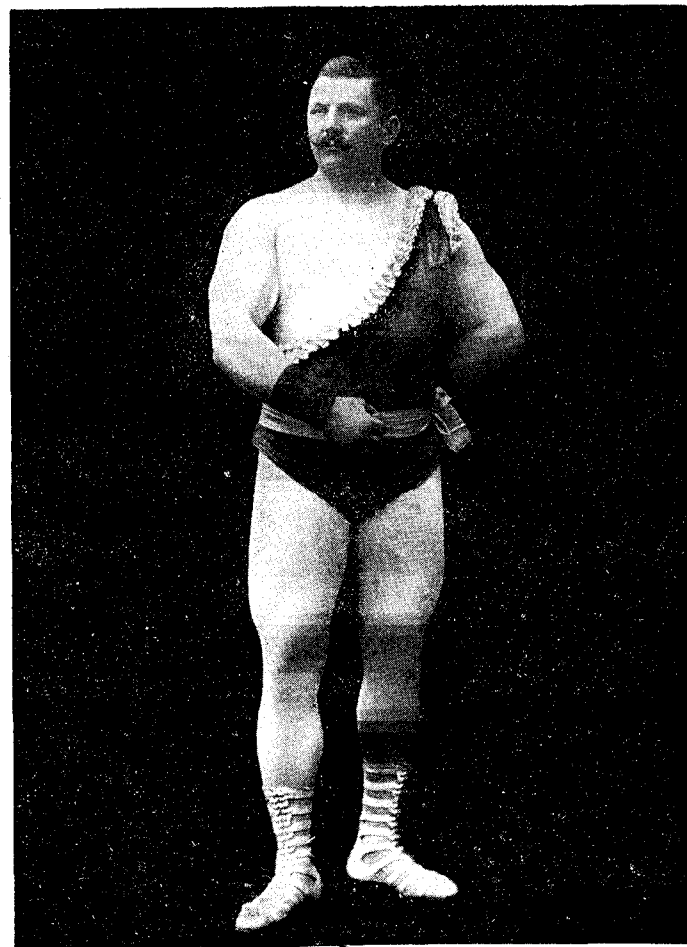
4<sup>o</sup> Les prises ne peuvent se faire qu'au-dessus de la ceinture et à main plate.

5<sup>o</sup> Il est interdit de saisir de quelque manière que ce soit les mains de l'adversaire.

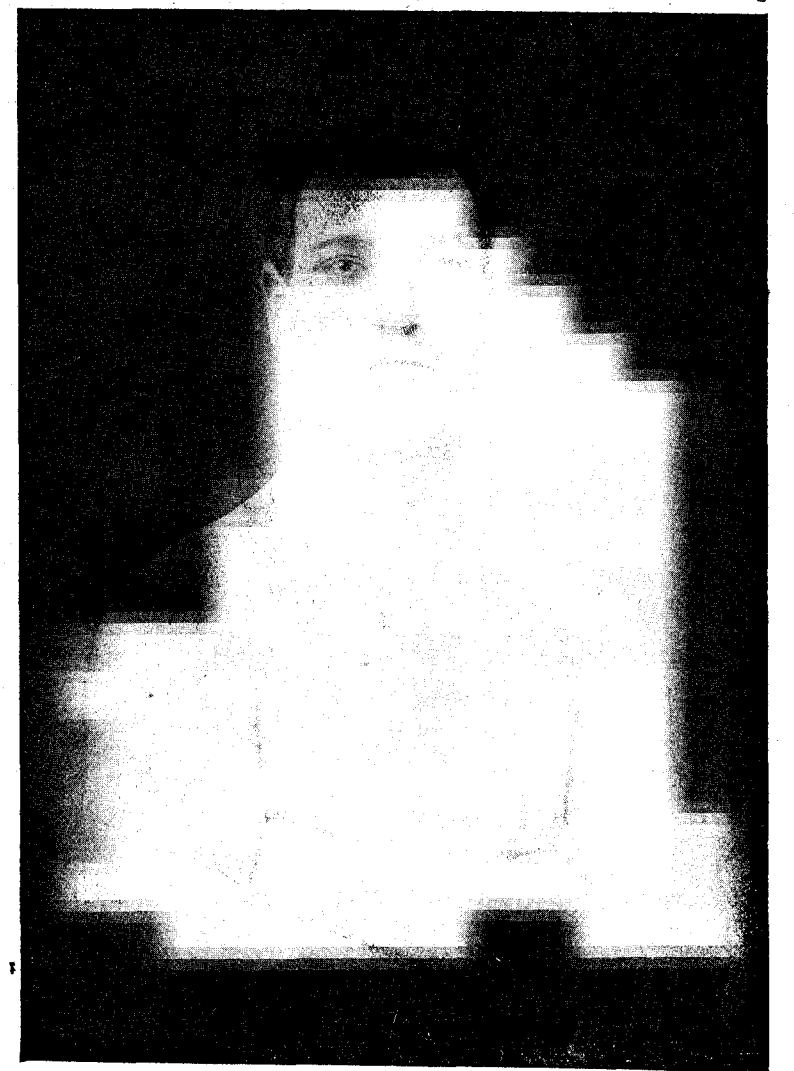
6<sup>o</sup> Les coups suivants sont formellement interdits :

L'arbitre pourra cependant arrêter la lutte lorsqu'il le jugera nécessaire et elle sera reprise si un des adversaires le réclame, dans la position où les lutteurs se trouvaient lorsque l'arbitre les a arrêtés.

10<sup>o</sup> Les reprises à terre pourront durer au maximum 4 minutes; à l'expiration de celles-ci, l'arbitre arrêtera le combat qui sera recommencé instantanément debout. Toutefois, s'il y a prise engagée, l'arbitre pourra, s'il le juge à propos, prolonger le combat à terre au delà de ces 4 minutes.



DUMONT, Champion du Havre



PEYROUSE, le lion de Valence

Speaker : M. Lefebvre.

Jury : MM. Morel, président; Germain; vice-président.

Membres : MM. Bouvier, président de l'Amical-Club des Jeux Olympiques; Morel fils; G. Vuillermet; Grinand, Maspoli, champion du monde; Giroud, Bourrain, Germain, négociant en soieries; David, Ostier, ancien président de l'Athlétic-Club; Janin, 'Toutant, Séveilhac, baryton du Grand-Théâtre; Simon, Piéto, champion du monde (1886-1892); Perret, Ponsin, Hérault, Cian-

LA VAPEUR EST REINE! Les automobiles à vapeur GARDNER SERPOLLET l'ont prouvé en gagnant la coupe de Rothschild à une vitesse de plus de 101 kilom. à l'heure. Demandez le catalogue franco, 9, 11, rue Stendal, Paris.

RECLAMEZ PARTOUT LES TIMBRES REMISES ROUGES DE L'UNION COMMERCIALE